

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

COMPRENDRE ET ÉMETTRE DES OPINIONS – COURS 1

FRE-5101-1

Novembre 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	4
La composition de l'épreuve	4
Les outils de collecte de données	4
Le matériel autorisé	5
Les outils de jugement	5
Le seuil de réussite	5
La reprise	5
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

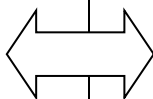
Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation • Santé et bien-être • Environnement et consommation • Vivre-ensemble et citoyenneté Domaine d'apprentissage • Langues Familles de situations • S'informer • Inciter à agir • Réagir	Programme d'études • Français, langue seconde Cours • Comprendre et émettre des opinions
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence disciplinaire 1 • Interagir en français Compétence disciplinaire 2 • Comprendre des textes variés en français (à l'écrit)	Catégories de savoirs • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Éléments de la langue orale • Lexique • Variétés de langue
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1 1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur 1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication Critère d'évaluation de la compétence 2 2.1 Démonstration de la compréhension du texte	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.



Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur

- Adapter son message aux éléments de la communication langagière
- Communiquer un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur

1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
- Tenir compte des éléments de la langue orale
- Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

2.1 Démonstration de la compréhension du texte

- Considérer les éléments de la situation langagière
- Dégager les éléments d'information essentiels et les éléments d'information complémentaires
- Traiter l'information et interpréter le texte à l'aide de ses connaissances linguistiques
- Reconnaître le point de vue et les arguments de l'auteur
- Faire la distinction entre les faits, les opinions, les sentiments et les valeurs de l'auteur
- Établir des liens entre les idées à l'aide des éléments d'organisation du texte
- Réagir aux propos de l'auteur

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Interagir en français » : 30 %

Compétence 2 « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » : 70 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugements fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de la 5^e secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 5^e secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui se déroulent en deux séances. La partie qui porte sur l'évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » doit précéder celle qui porte sur l'évaluation de la compétence « Interagir en français ».

Durée totale : approximativement 180 minutes

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

Durée : 120 minutes

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durée : 55 minutes pour la préparation et de 4 à 5 minutes pour l'interaction

La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

L'adulte est appelé à s'informer de l'opinion d'autrui sur un enjeu social, environnemental, culturel ou politique. Il lit d'abord un texte argumentatif (texte ou lettre d'opinion, critique de film ou de spectacle, etc.) d'environ 750 mots. Il remplit ensuite un questionnaire à réponses courtes ou élaborées portant sur le sens du message lu, sur sa connaissance de la langue et sur ses réactions aux propos de l'auteur.

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

La tâche consiste à participer à un échange verbal durant lequel l'adulte exprime son opinion, la défend et réagit à celle de son interlocuteur. Pour se préparer, l'adulte lit d'abord le dossier de lecture relatif à l'enjeu social, environnemental, culturel ou politique dont il sera question durant la discussion. Il prépare ensuite sa position, ses arguments et ses questions en consultant les textes lus. Il prend des notes, au besoin, sous forme de mots-clés. Enfin, l'adulte participe à une discussion de 4 à 5 minutes sur le sujet en question avec l'enseignante ou l'enseignant.

Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

- Questionnaire rempli par l'adulte

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

- Interaction à l'oral entre l'adulte et l'enseignante ou l'enseignant

Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durant la préparation à l'interaction :

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Durant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant, seule la feuille de notes* fournie dans le *Cahier de l'adulte* pour la partie 2 est autorisée.

* La feuille de notes doit être approuvée par l'enseignante ou l'enseignant. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée. Toute feuille de notes qui contient du texte rédigé d'avance sera retirée.

Tous les documents sont en version papier.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) », une clé de correction est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Pour l'évaluation de la compétence « Interagir en français », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. Cette grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation de la grille d'évaluation à interprétation critérielle de la compétence « Interagir en français », une grille d'observation est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

Chaque partie de l'épreuve est reprise indépendamment de l'autre.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue seconde

Cours
Comprendre et émettre des opinions
FRE-5101-1

Compétence 1 : Interagir en français (30 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation \ Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	L'adulte adapte son message aux éléments de la communication langagière.	Message très bien adapté aux éléments de la communication langagière 5	Message bien adapté aux éléments de la communication langagière 4	Message généralement adapté aux éléments de la communication langagière 3	Message peu adapté aux éléments de la communication langagière 2	Message très peu adapté aux éléments de la communication langagière 1	____/5
	Il communique un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur.	Message : - très cohérent - très bien adapté aux interventions de son interlocuteur 10	Message : - cohérent - bien adapté aux interventions de son interlocuteur 8	Message généralement : - cohérent - adapté aux interventions de son interlocuteur 6	Message : - peu cohérent - peu adapté aux interventions de son interlocuteur 4	Message : - peu cohérent - très peu adapté aux interventions de son interlocuteur 2	____/10

Compétence 1 : Interagir en français (30 %) (Suite)

Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
Critère d'évaluation							
1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de la grammaire de la phrase.	Règles de la grammaire de la phrase très bien appliquées	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs nuisent à la compréhension	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliquées; les erreurs nuisent grandement à la compréhension	____/5
	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte correctement , ce qui suscite l'intérêt de l'interlocuteur	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de l'interlocuteur	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication	____/5
	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié	Vocabulaire : - répétitif - plus ou moins approprié	Vocabulaire : - limité <u>OU</u> - peu approprié	____/5

Note : La note «0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence : _____ /30

